



Journées de la Mobilité Internationale

10 octobre 2023

BOURSES DE MOBILITÉ
STAGES

Bourses de mobilité stages

La Direction des Relations Internationales gère trois bourses de mobilité dans le cadre des stages à l'étranger :

- Erasmus+
- BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants
- AMI — Aide à la Mobilité Internationale

Ces bourses sont **liées à votre future mobilité**. Elles sont gérées par l'université d'origine (Lyon 2), dans le cadre d'une mobilité stage inscrite dans votre parcours de formation.

Bourse du CROUS

La **bourse sur critères sociaux du CROUS** n'est pas une bourse de mobilité, elle est en lien avec votre situation personnelle et financière :

- gérée par le CROUS
- dossier à constituer auprès du CROUS, entre janvier et mai

Les étudiant.es boursier.es du CROUS conservent leur bourse CROUS durant leur mobilité à l'étranger.

Coup de pouce

- Les bourses de mobilité stage sont calculées sur la base de la **durée minimale obligatoire de stage** demandée dans votre formation, et non pas sur la durée réelle du stage.
Il faut donc en tenir compte lors de la construction de votre projet de mobilité (choix de la destination, coût de la vie).
- Les bourses ne sont **pas automatiques**, les montants peuvent varier d'une année à l'autre. Elles sont attribuées par les établissements universitaires en fonction des budgets alloués chaque année par les organismes financeurs.
- Elles sont versées une fois que vous êtes sur place et avec un certain décalage. Il est important de prévoir **un budget de départ** assez conséquent pour couvrir les frais de début de séjour (1 à 2 mois).

Éligibilité - stage

Vous pouvez obtenir une aide financière pour votre stage, à condition que :

- le stage soit **obligatoire** ou optionnel dans votre cursus (inscrit dans le règlement des études, obtention de crédits ECTS),
- le stage se déroule **à l'étranger** (donc hors DOM-TOM-COM),
- vous ayez trouvé votre lieu de stage et que vous ayez fait établir une **convention de stage**.

Éligibilité - bourses

Chacune de ces trois bourses est financée par un organisme différent et dispose de règles d'attribution et de paiement différentes :

Erasmus+

- financée par l'Agence nationale Erasmus+
- sont éligibles les étudiant.es partant en mobilité dans un pays participant au programme Erasmus+ (principalement pays européens, sauf Royaume-Uni et Suisse)
- stage de 2 mois minimum

BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants

- financée par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- sont éligibles tous/toutes les étudiant.es, quelle que soit la destination, sauf les étudiant.es ayant la nationalité du pays de leur mobilité (excepté ceux/celles qui ont une double nationalité)
- non cumulable avec une bourse d'un autre conseil régional
- stage de 4 semaines minimum

Éligibilité - bourses

AMI – Aide à la Mobilité Internationale

- financée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche MESRI
- sont éligibles les étudiant.es qui sont boursier.es sur critères sociaux du CROUS l'année de la mobilité, quelle que soit la destination
- stage de 2 mois minimum

JMI 10/10/23
Bourses
mobilité Stage



Modalités

Le cumul des ces bourses n'est pas possible dans le cadre d'un stage (une seule)

Nom	Lieu de la mobilité	Financier	Bénéficiaire	Durée accordée	Montant	Versement
BRMIE <i>Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants</i>	toute destination	Région Auvergne-Rhône-Alpes www.auvergnerhonealpes.fr	étudiant.es à partir de la L1, dont la nationalité est différente du pays de la mobilité	de 4 à 26 semaines selon la durée minimale obligatoire	95€/semaine attribuée + allocation forfaitaire éventuelle (handicap 530€, boursier.e CROUS de 80€ à 530€ selon l'échelon)	75% à votre arrivée sur place 25% à votre retour
Erasmus+	Europe (programme Erasmus+)	Agence nationale Erasmus+ https://agence.erasmusplus.fr	étudiant.es à partir de la L1	de 2 à 6 mois selon la durée minimale obligatoire	450€ à 570€ par mois selon le pays, forfait « Inclusion » supplémentaire possible	80% à votre arrivée sur place 20% à votre retour
AMI <i>Aide à la Mobilité Internationale</i>	toute destination	MESR www.etudiant.gouv.fr	étudiant.es à partir de la L1, boursier.es du CROUS l'année de la mobilité	de 2 à 6 mensualités selon la durée minimale obligatoire	400€/mois attribué	1 à 5 mensualités au début 1 mensualité au retour

JMI 10/10/23
Bourses
mobilité Stage

— université
— lumière
— LYON 2

Recherche de stage - outils

Pour vous aider dans la recherche de stage ou la rédaction de la convention de stage, vous pouvez contacter le **pôle stages et insertion / COSIE** :

<https://www.univ-lyon2.fr/stages-emplois>

JobTeaser : offres de stages et d'emplois

Pstages : plateforme pour établir la convention de stage

Par ailleurs, le pôle stages et insertion / COSIE organise chaque année à partir d'octobre des **ateliers d'aide à la recherche de stage**.

Calendrier - dossier de bourse

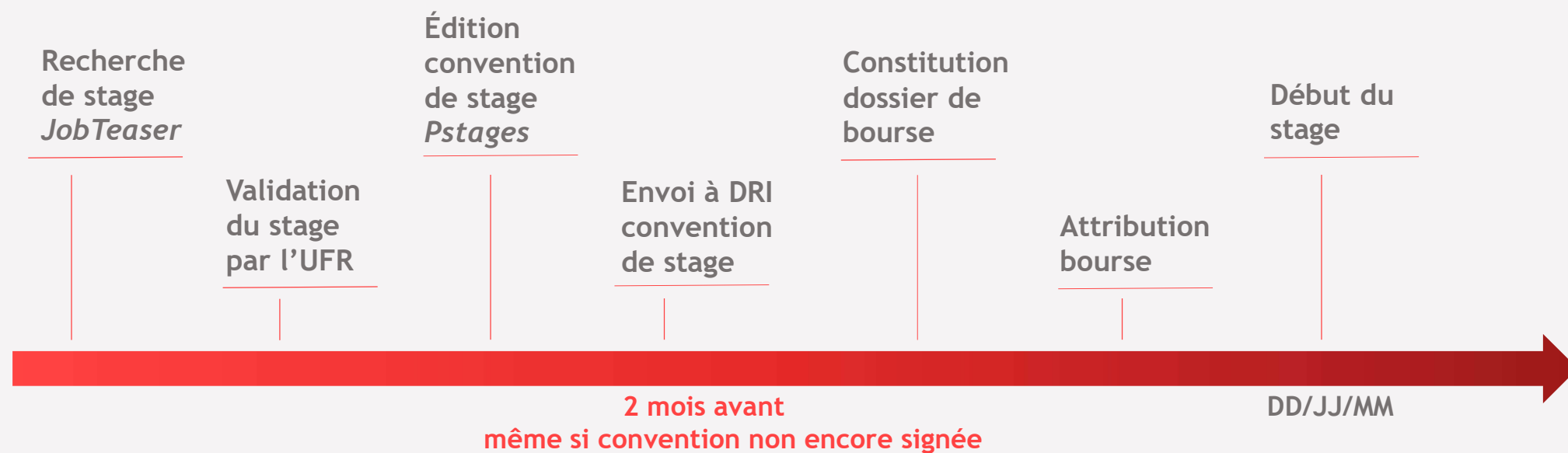
Une fois la convention établie, vous pouvez commencer à constituer un dossier de bourse :

- envoyer à boursesdemobilite@univ-lyon2.fr **la convention de stage, même si non encore signée**,
- idéalement **2 mois avant** le début du stage



L'attribution d'une bourse n'est plus possible une fois le stage commencé.

Calendrier



JMI 10/10/23
Bourses
mobilité Stage

Versement

Erasmus+

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 80% du montant attribué au début de la mobilité
- 20% du montant attribué à la fin de la mobilité

BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 75% du montant attribué au début de la mobilité
- 25% du montant attribué à la fin de la mobilité

AMI — Aide à la Mobilité Internationale

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 1 à 5 mensualités au début de la mobilité
- 1 mensualité à la fin de la mobilité

Rapports de fin de séjour

Afin de vous aider à préparer au mieux votre projet de mobilité, nous vous proposons de **lire les rapports de fin de séjour** rédigés par les ancien.nes étudiant.es Lyon 2 en mobilité.

Vous trouverez ci-dessous le lien qui vous permettra de sélectionner les pays qui vous intéressent :

<https://enquetes.univ-lyon2.fr/index.php/61564?lang=fr>

Il vous sera demandé de noter votre adresse courriel Lyon 2 et uniquement cette adresse : aucune information ne sera envoyée sur une autre adresse courriel.

Vous recevrez, dans les jours qui suivent, un mot de passe pour accéder aux rapports de fin de séjour des pays demandés (10 maximum).

Autres bourses

Il existe d'autres bourses qui **ne sont pas gérées par la DRI** et peuvent dépendre de différents critères (pays de destination, lieu de résidence des parents...)

Quelques sites utiles :

<http://www.european-funding-guide.eu/fr>

<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

www.diplomatie.gouv.fr

> service aux Français > préparer son expatriation > études supérieures > financer ses études

www.euroguidance-france.org

> Financer sa mobilité > Les aides régionales

Attention, toutes ces bourses ne sont pas nécessairement cumulables avec d'autres aides financières.

Contacts

Valérie RAISON

gestionnaire **bourses mobilité stage**

boursedemobilite@univ-lyon2.fr

bureau BEL.222

04 78 69 76 03

JMI 10/10/23
Bourses
mobilité Stage



Université Lumière Lyon 2
Directions des relations internationales
Berges du Rhône — bât. Belenos
18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon